

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CRETEIL - 9401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 15/10/2025 - 33059 - 2021 B 00988 - 882 654 791 - HOLDING SEKMEN SAS

DEPOT AU GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL
LE 15 OCT. 2025
SOUS LE N° 33059

SASU HOLDING SEKMEN

77 AVENUE ARISTIDE BRIAND

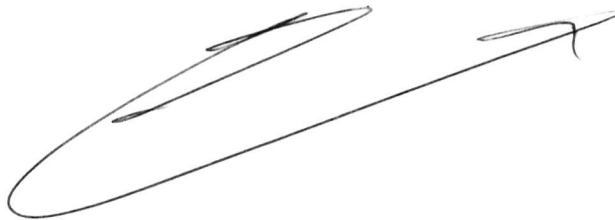
94230 CACHAN

Exercice clos le : 31 décembre 2024

APE : 6630Z

SIRET : 88265479100020

*Certifié conforme à
l'original*



EXPERTISE AUDIT ASSOCIES
64 RUE CORVISART

75013 PARIS-13

Tél :

E-mail : expaudit2@eaa-audit.fr

Comptes annuels

18

BILAN ACTIF

HOLDIN - SASU HOLDING SEKMEN

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ACTIF

	Valeurs nettes au 31/12/24	Valeurs nettes au 31/12/23	Variation en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillag. indus				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	400 000,00	400 000,00		
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés/activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	400 000,00	400 000,00		
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances clients et comptes rattachés (3)				
Autres (3)	180 000,00	456 948,98	-276 948,98	-60,61
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	36 087,66	58 258,34	-22 170,68	-38,06
Charges constatées d'avance(3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	216 087,66	515 207,32	-299 119,66	-58,06
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	616 087,66	915 207,32	-299 119,66	-32,68

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

13

BILAN PASSIF

HOLDIN - SASU HOLDING SEKMEN

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PASSIF

	Valeurs au 31/12/24	Valeurs au 31/12/23	Variation en valeur	Variation en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 0)	30 000,00	30 000,00		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	3 000,00	3 000,00		
Report à nouveau	71 118,73	81 972,01	-10 853,28	-13,24
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	189 919,54	489 146,72	-299 227,18	-61,17
SITUATION NETTE	294 038,27	604 118,73	-310 080,46	-51,33
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	294 038,27	604 118,73	-310 080,46	-51,33
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Empr. et dettes aup. des établiss. de crédit (2)	252 513,87	308 508,59	-55 994,72	-18,15
Emprunts et dettes financières diverses (3)	68 095,52		68 095,52	
Avances et acptes recus sur cdes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 440,00	1 200,00	240,00	20,00
Dettes fiscales et sociales		1 380,00	-1 380,00	-100,00
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	322 049,39	311 088,59	10 960,80	3,52
Ecarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	616 087,66	915 207,32	-299 119,66	-32,68

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques

(3) Dont emprunts participatifs

18

Annexe

13

ETAT DES IMMOBILISATIONS

HOLDIN - SASU HOLDING SEKMEN

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL			
CORP.	Terrains				
		Sur sol propre			
	Constructions	Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
		Inst. générales, agencts & aménagts divers			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			
		Matériel de bureau & mobilier informatique			
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
FIN.	Avances et acomptes	TOTAL			
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières	TOTAL			
TOTAL GENERAL					

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste par cessions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORP.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL				
CORP.	Terrains					
		Sur sol propre				
	Constructions	Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.	Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier				
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes	TOTAL				
FIN.	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières	TOTAL				
TOTAL GENERAL						

15

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

HOLDIN - SASU HOLDING SEKMEN

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	252 513,87	252 513,87		
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	1 440,00	1 440,00		
Personnel & comptes rattachés				
Sécurité sociale & autr organismes sociaux				
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés				
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	68 095,52	68 095,52		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	322 049,39	322 049,39		

- Renvois
- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
 - Emprunts remboursés en cours d'exer.
 - (2) Montant divers emprunts, dett/associés

HOLDING SEKMEN SAS
(précédente dénomination sociale : MIDAS CACHAN)
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 30.000 euros
Siège social : 77 AVENUE ARISTIDE BRIAND
94230 CACHAN
SIREN 882 654 791 RCS CRETEIL

ANNEXE AU PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 JUIN 2025
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
(Exercice clos le 31 décembre 2024)

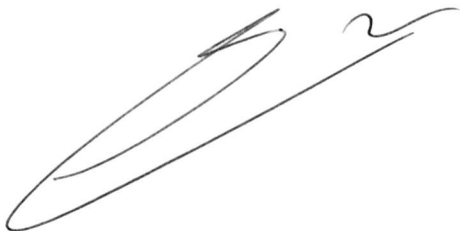
Conformément à l'article L. 227-10, Alinéa 4 du Code de Commerce, nous vous précisons la liste des conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la société et son Président ou d'autres sociétés dans lesquelles le Président ou l'associé exercerait une fonction d'administrateur ou de direction.

Les conventions conclues ou antérieurement conclues, visées à cet article, ont été les suivantes :

- Compte courant ouvert au nom de Mr Thomas SEKMEN, Président et Associé Unique, dont le solde créditeur au 31 décembre 2024 s'élève à 29 000.00 euros. Ce compte courant n'est pas rémunéré.
- Rémunération de Mr Thomas SEKMEN, Président et Associé Unique, pour un montant de 0 euros au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2024.



Le Président
Monsieur Thomas SEKMEN



HOLDING SEKMEN SAS
(précédente dénomination sociale : MIDAS CACHAN)
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 30.000 euros
Siège social : 77 AVENUE ARISTIDE BRIAND
94230 CACHAN
SIREN 882 654 791 RCS CRETEIL

**TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2025**

PREMIERE RESOLUTION

L'Associé Unique et Président, après avoir entendu la lecture du rapport du Président sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2024, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 189 919.54 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, il donne au Président quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associé Unique et Président, après avoir constaté que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 se solde par un **bénéfice de 189 919.54 euros**.

Le bénéfice se répartit de la manière suivante :

- Au report à nouveau	189 919.54 euros
-----------------------	------------------

Total du résultat distribuable	189 919.54 euros
--------------------------------	------------------

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices ont été suivant :



Exercice clos le	Dividende brut	Dividendes éligibles à l'abattement prévu par l'art. 158-3 CGI	Dividendes éligibles à l'abattement prévu par l'art. 158-3 CGI
31/12/2023	500 000	500 000	500 000
31/12/2022	0	0	0
31/12/2021	0	0	0

TROISIEME RESOLUTION

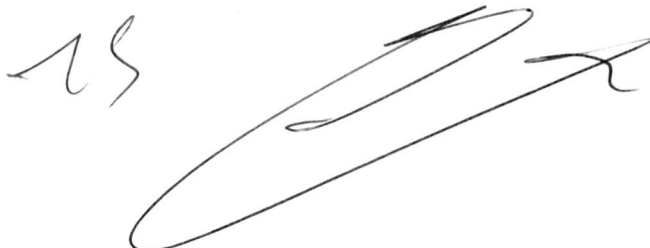
L'Associé Unique et Président, déclare que les conventions réglementées sont intervenues ou se sont poursuivies au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, dont la liste figure en annexe au présent procès-verbal.

L'Associé Unique et Président, statue sur lesdites conventions.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance de la liste des conventions réglementées annexée aux présentes, approuve le montant des rémunérations versées au Président.

Le Président
Monsieur Thomas SEKMEN



HOLDING SEKMEN SAS
(précédente dénomination sociale : MIDAS CACHAN)
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 30.000 euros
Siège social : 77 AVENUE ARISTIDE BRIAND
94230 CACHAN
SIREN 882 654 791 RCS CRETEIL

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 JUIN 2025**

Au siège social,
à dix huit heures.

L'Associé Unique de la Société par Actions Simplifiée susvisée s'est réuni en
Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Président.

Est présent :

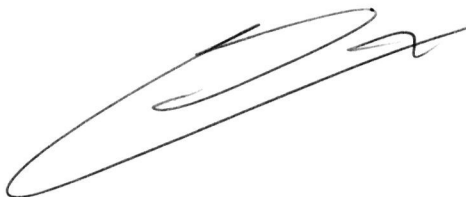
• **Monsieur SEKMEN Thomas**
Demeurant : 5 ALLEE DU PARONAMA
94230 CACHAN
propriétaire de TROIS MILLE actions,
ci3 000 actions

Soit ensemble 3 000 actions

Sur les TROIS MILLE actions formant le capital social.

L'Associé Unique étant présent ou représentés, l'Assemblée peut valablement
délibérer et est déclarée ; en conséquence, régulièrement constituée.

Monsieur Thomas SEKMEN,
Associé Unique, préside la réunion.



Le Président rappelle que l'Associé Unique s'est réuni à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion établi par le Président,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Questions diverses.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024,
- Le rapport de gestion établi par le Président,
- Le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'assemblée, sur sa demande lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de sa convocation.

Il est ensuite donné lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L227-10 du Code de Commerce.

Cette lecture terminée, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Associé Unique et Président, après avoir entendu la lecture du rapport du Président sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2024, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice 189 919.54 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, il donne au Président quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est votée comme suit :

Pour : unanimité

Contre : -

Abstention : -



En conséquence, elle est adoptée.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associé Unique et Président, après avoir constaté que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 se solde par un **bénéfice de 189 919.54 euros**.

Le bénéfice se répartit de la manière suivante :

- Au report à nouveau	189 919.54 euros
Total du résultat distribuable	189 919.54 euros

Conformément aux dispositions de *l'article 243 bis du Code général des impôts*, il est rappelé que les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices ont été suivant :

Exercice clos le	Dividende brut	Dividendes éligibles à l'abattement prévu par l'art. 158-3 CGI	Dividendes éligibles à l'abattement prévu par l'art. 158-3 CGI
31/12/2023	500 000	500 000	500 000
31/12/2022	0	0	0
31/12/2021	0	0	0

Cette résolution, mise aux voix, est votée comme suit :

Pour : unanimité

Contre : -

Abstention : -

En conséquence, elle est adoptée.

TROISIEME RESOLUTION

L'Associé Unique et Président, déclare que les conventions réglementées sont intervenues ou se sont poursuivies au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, dont la liste figure en annexe au présent procès-verbal.

L'Associé Unique et Président, statue sur lesdites conventions.

Cette résolution, mise aux voix, est votée comme suit :

Pour : unanimité

Contre : -

Abstention : -

En conséquence, elle est adoptée.



QUATRIEME RESOLUTION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance de la liste des conventions réglementées annexée aux présentes, approuve le montant des rémunérations versées au Président.

Cette résolution, mise aux voix, est votée comme suit :

Pour : unanimité

Contre : -

Abstention : -

En conséquence, elle est adoptée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à dix-neuf heures,
De tout ce que dessus, il a été dressé le procès-verbal qui a été signé après lecture par l'Associé Unique et Président.

**Le Président
Monsieur Thomas SEKMEN**

TS



HOLDING SEKMEN SAS
(précédente dénomination sociale : MIDAS CACHAN)
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 30.000 euros
Siège social : 77 AVENUE ARISTIDE BRIAND
94230 CACHAN
SIREN 882 654 791 RCS CRETEIL

**EXTRAIT RESOLUTION AFFECTATION
RESULTAT**

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 30 JUIN 2025**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associé Unique et Président, après avoir constaté que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 se solde par un **bénéfice de 189 919.54 euros**.

Le bénéfice se répartit de la manière suivante :

- Au report à nouveau 189 919.54 euros

Total du résultat distribuable 189 919.54 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices ont été suivant :

Exercice clos le	Dividende brut	Dividendes éligibles à l'abattement prévu par l'art.158-3 CGI	Dividendes éligibles à l'abattement prévu par l'art.158-3 CGI
31/12/2023	500 000	500 000	500 000
31/12/2022	0	0	0
31/12/2021	0	0	0

**Le Président
Monsieur Thomas SEKMEN**



HOLDING SEKMEN SAS
(précédente dénomination sociale : MIDAS CACHAN)
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 30.000 euros
Siège social : 77 AVENUE ARISTIDE BRIAND
94230 CACHAN
SIREN 882 654 791 RCS CRETEIL

**EXTRAIT RESOLUTION AFFECTATION
RESULTAT ADOPTEE**

**PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 30 JUIN 2025**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associé Unique et Président, après avoir constaté que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 se solde par un **bénéfice de 189 919.54 euros**.

Le bénéfice se répartit de la manière suivante :

- Au report à nouveau 189 919.54 euros

Total du résultat distribuable 189 919.54 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices ont été suivant :

Exercice clos le	Dividende brut	Dividendes éligibles à l'abattement prévu par l'art. 158-3 CGI	Dividendes éligibles à l'abattement prévu par l'art. 158-3 CGI
31/12/2023	500 000	500 000	500 000
31/12/2022	0	0	0
31/12/2021	0	0	0

Cette résolution, mise aux voix, est votée comme suit :

Pour : unanimité

Contre : -

Abstention : -

En conséquence, elle est adoptée

**Le Président
Monsieur Thomas SEKMEN**

